



Entrepreneur #Leader  
Documentation Processus  
Île-de-France Smart Services



## 1. Introduction

Régulièrement, les partenaires transmettent au dispositif Entrepreneur #Leader (E#L) les dossiers des bénéficiaires qu'ils accompagnent. Plus précisément, ils fournissent des demandes de création/modification sur un dossier bénéficiaire.

L'objectif est donc d'alimenter une vue consolidée de l'accompagnement pour chaque bénéficiaire.

## 2. L'alimentation d'E#L

2 moyens sont proposés aux partenaires pour transmettre les dossiers :

- Une API
  - Permet une interconnexion avec le Système d'Information (SI) du partenaire.
  - Une API REST comprenant un webservice.
  - Le format attendu est le CSV, avec comme séparateur le point-virgule, format UTF-8.
  - Un modèle de document accompagne ce document, au format CSV.
  - Un manuel d'interfaçage et un fichier swagger accompagnent ce document.
- Une application WEB
  - Permet aux partenaires ne pouvant s'interconnecter aux API d'E#L de déposer "manuellement" leur fichier régulièrement.
  - Le format attendu est Excel.
  - Un modèle de document accompagne ce document, au format Excel. Attention à bien utiliser ce fichier pour construire la réponse.
    - Ne doivent y figurer que les valeurs des dossiers
    - La structure du fichier ne doit pas être modifiée (exemples : ajout d'onglet ou référence, transformation en tableau)
  - Le format Excel est idéal pour préparer les données. Mais pour la transmission, le format CSV est retenu : le fichier Excel doit être encodé en UTF-8, avec comme séparateur le point-virgule.
    - Cela garanti l'absence de formule / onglet additionnel / référence externe.
    - Cela réduit le poids des fichiers transmis
    - Cela élimine toute ambiguïté sur le sens donné aux types de champs sous Excel

Les dossiers transmis ne sont pas traités immédiatement (traitement asynchrone).

A l'issue du traitement, un rapport d'erreur sera envoyé par mail, avec un fichier en pièce-jointe contenant les lignes en erreur.

La nature des erreurs pourra faire l'objet d'une indication pour les erreurs simples.

Exemple : pour un attribut « SIRET », de type numéro, si la valeur renseignée n'est pas un numéro mais du texte, la ligne sera déclarée en erreur et contiendra un attribut supplémentaire indiquant la nature de l'erreur avec le texte suivant : Attribute 'SIRET' with value '[texte]' fails check for type is 'NUM'

Néanmoins, la remontée d'erreur ne sera pas exhaustive et n'a pas vocation à remplacer la matrice cadre.

## 2.1. Focus sur la logique d'import d'E#L

Les fichiers d'export sont déposés sur des répertoires temporaires, en attendant le déclenchement d'un traitement asynchrone. Chaque partenaire dispose i) d'un répertoire temporaire qui lui est réservé, et sur lequel est déposé son fichier d'export, ainsi que ii) d'un répertoire permanent sur lequel est déposé une copie de ce fichier afin de conserver un historique des fichiers d'export.

Tous les jours, à heure, le traitement d'import se déclenche :

1. Le traitement vérifie la présence de fichiers dans le répertoire temporaire du partenaire ;
2. Si aucun fichier n'est détecté, le traitement d'import ne se lance pas ;
3. Si un fichier est détecté :
  - a. Le fichier le plus récent du répertoire est copié dans un répertoire permanent afin de conserver un historique
  - b. Ce même fichier est utilisé comme source par le traitement d'import

## 3. Les données

Quel que soit le format du fichier, il reste tabulaire. Sa structure :

- Chaque ligne correspond à une demande de création/modification sur un dossier bénéficiaire.
- Les colonnes indiquent les champs de chaque dossier bénéficiaire.

Le document "Matrice cadre" fourni en annexe indique pour chaque champ du dossier bénéficiaire

- Sa description avec des précisions sur l'usage quand nécessaire.
- Le type, le format et la valeur attendue.
- Des critères de validité :
  - S'il s'agit d'une énumération, la liste est fournie dans le document.
  - Pour tout partenaire, il est possible de fournir des valeurs énumérées différentes, à la condition de fournir des tables de correspondance.
  - Il reste préférable de fournir les valeurs indiquées dans le document pour gagner en souplesse côté partenaire (la correspondance pouvant être ajustée directement chez le partenaire).
- Le caractère obligatoire de la donnée.
  - À l'import initial.
  - Pour clôturer la phase 1, phase 2, phase 2 sans création d'entreprise, phase 3.

Si une ligne n'est pas conforme aux attendus, elle est ignorée lors de l'import ; Exemple de causes de rejet : champs manquant / invalide.

### 3.1. Le numéro de dossier unique

Chaque import de dossier va entraîner une consolidation entre l'information envoyée par le partenaire, et les éléments reçus précédemment, par le même partenaire ou un autre.

Afin de pouvoir effectuer un rapprochement sur une base solide, un numéro de dossier est attribué à chaque dossier, et doit être systématiquement rappelé par l'ensemble des partenaires intervenant sur le dossier.

Dans l'hypothèse où le partenaire ne connaît pas ce numéro, il peut via le moteur de recherche d'E#L le retrouver.

De même, ce numéro est transmis à l'opérateur, par mail, à chaque transfert de dossier (changement de phase).

Dans le cas où E#L est alimenté directement par un SI, celui-ci doit avoir connaissance de ce numéro afin de générer des demandes valides.

Le format du numéro de dossier unique est {OPER}{INDEX}

- OPER est le code opérateur
  - Il identifie l'opérateur ayant accueilli pour la première fois le bénéficiaire.
  - Il est obligatoire.
  - Il est composé de 4 lettres alphanumériques ; exemple : ADIE
  - Exception : dans le cas où le dossier provient d'un import "d'historique", le code opérateur est HIST.
- INDEX
  - Un index unique chez l'opérateur
  - Il est composé de caractères alphanumériques ; quelques symboles spéciaux sont acceptés : - + \_
  - Il est obligatoire
- Exemple : OPER100876-AHG-4U

### 3.2. Sous-version de dossier

Chaque dossier bénéficiaire dispose d'un seul numéro de dossier : le numéro de dossier "principal".

Deux cas nécessitent que l'accompagnement soit remonté à E#L avec un numéro de dossier spécifique, dérivé du numéro de dossier "principal", sur la phase 2 exclusivement :

- Si le bénéficiaire est accompagné par un second (ou plus) opérateur sur la phase 2.
- Si le bénéficiaire est accompagné par un opérateur opérant pour deux réseaux distincts avec un seul SI et que certains prêts doivent être rattachés au réseau autre que le SI utilisé.

Cela permet de créer une version parallèle du dossier,

- Rattachée au bon opérateur,
- Avec une information sur le détail de l'accompagnement, les nouveaux prêts du second (ou plus) opérateur et de lui rattacher les éléments de reporting OU de

rattacher les éléments de reporting et prêts octroyés au second réseau d'un opérateur travaillant pour deux réseaux,

- Cela afin de garantir une bonne ventilation des informations dans les reportings.

Le nouveau numéro est construit ainsi : {VERSION}{OPER}{INDEX}

- VERSION est le numéro de sous-version du dossier.
  - Il est optionnel.
  - Il est composé d'un index de 3 chiffres suivi d'un tiret ; exemple : 001-

Si nous reprenons notre cas d'exemple du chapitre précédent, nous obtenons :

- Premier accompagnement "alternatif" : 001-OPER100876-AHG-4U
- Second accompagnement "alternatif" : 002-OPER100876-AHG-4U
- ...

Si l'opérateur sait que le bénéficiaire est déjà accompagné par un autre sur la phase 2, alors il doit identifier son numéro de sous-version de dossier.

E#L permettant de retrouver l'ensemble des dossiers pour un bénéficiaire donné, il peut déterminer le numéro de sous-version le plus élevé utilisé, et en déduire le sien qui devra être supérieur de 1.

Il en va de même si l'opérateur suit déjà le même bénéficiaire, mais doit déclarer dans un autre SI. Dans ce cas, il doit en plus déclarer au niveau des montants concernés, le réseau auquel attribuer le dossier.

Bien entendu, si la demande est de mettre à jour une sous-version de dossier, alors l'opérateur doit reprendre le dernier numéro de dossier utilisé.

### 3.3. Les rendez-vous individuels et les événements collectifs

Un dossier peut contenir plusieurs rendez-vous individuels et autres événements collectifs.

Le format d'import ne permet l'import que d'un seul RDV et un seul événement pour chaque ligne.

Afin de permettre de déclarer pour un dossier plusieurs RDV/événements, la solution proposée est de dupliquer la ligne du dossier, et ainsi répartir sur chaque ligne les RDV/événements.

Exemple : un partenaire veut déclarer 3 RDV et 2 événements pour un même dossier bénéficiaire. Alimenter le fichier d'import avec 5 lignes portant sur le même dossier, mais avec chacune l'un des RDV/événements.



Entrepreneur Leader  
Documentation API partenaires  
Île-de-France Smart Services

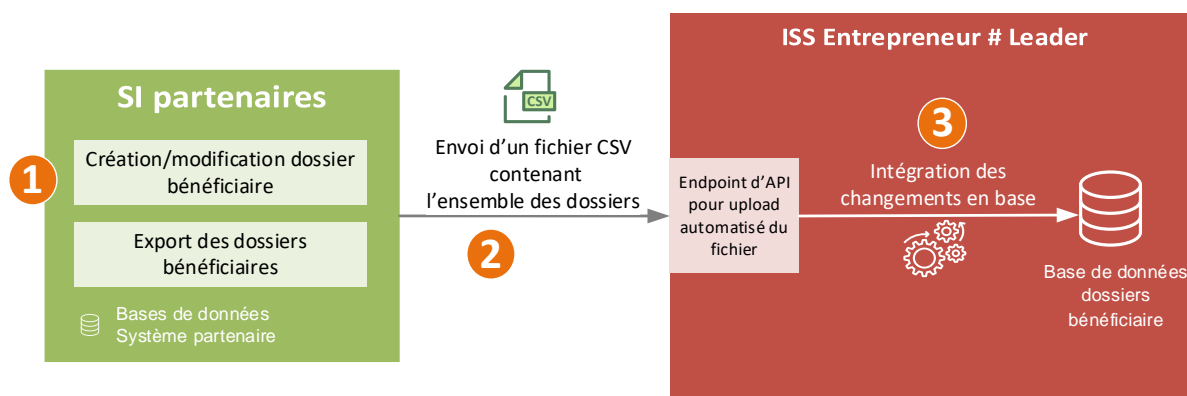
## 1. Cinématique

Le service E#L centralise des informations envoyées par les organismes adhérant au programme dans une base de données consolidées.

Cette base de données est alimentée quotidiennement par des exports des dossiers bénéficiaires envoyés quotidiennement par les organismes adhérant au programme.

Le fichier d'export est au format CSV et respecte la matrice cadre fournie en annexe.

Le schéma ci-dessous modélise le fonctionnement de l'interface opérateurs-E#L.



1. Les partenaires préparent un fichier contenant l'ensemble des dossiers bénéficiaires et respectant le cadre de la matrice de données.
2. Les partenaires envoient ce fichier à E#L par téléversement (requête HTTP POST)
3. Le fichier est réceptionné par E#L, traité, et ses données sont intégrées dans la base de données du service et immédiatement disponibles en consultation.

## 2. Détails techniques

### 2.1.1. Encodage

Le fichier d'export doit être encodé au format UTF-8

### 2.1.2. Format

Chaque valeur doit être séparée par un point-virgule (« ; »)

L'entête du fichier doit respecter l'entête de la matrice cadre et ne comporter aucun espace ou caractère spécial.

### 2.1.3. Nomenclature

Le nom du fichier respecte la nomenclature suivante :

Date au format AAAAMMDD-IDENTIFIANT\_DU\_PARTENAIRE.csv

Où :

- IDENTIFIANT\_DU\_PARTENAIRE est l'identifiant attribué au partenaire par l'administrateur du service E#L
- Date au format AAAAMMDD est la date de l'export.

Exemple :

20210429-franceactive.csv

## ○ Caractéristiques de l'API

### 2.1.4. Swagger



swagger  
entrepreneur leader.y

### 2.1.5. URL

Le fichier est envoyé par requête POST à l'URI suivante : [xxx]

### 2.1.6. Authentification

Les appels doivent inclure un token d'authentification en header. Le token est fourni par l'administrateur du service E#L.

### 2.1.7. Paramètres

Les paramètres ci-dessous doivent être obligatoirement renseignés en header :

**Content-Disposition:**attachment; filename="AAAAMMDD-IDENTIFIANT\_DU\_PARTENAIRE.csv"

- **Content-Type:**application/octet-stream
- **Accept:**application/json
- **Authorization:**fmetoken token=TOKEN

### 2.1.8. Body

Le contenu du fichier doit être fourni en body de la requête au format binaire.

### 2.1.9. Codes de réponse

Les codes http suivants sont renvoyés par l'API :

- 201 : Le fichier a été chargé avec succès
- 401 : Le token d'authentification est absent ou est invalide.
- 404 : Le dossier de destination n'existe pas
- 409 : Un fichier existe déjà avec ce nom
- 415 : Unsupported Media Type
- 422 : Le nom du fichier est invalide ou manquant

### 2.1.10. Exemple cURL

La requête cURL ci-dessous est donnée à titre d'exemple et doit être adaptée en remplaçant les valeurs spécifiques au partenaire et le nom du fichier (en lettres capitales dans l'exemple).

```
curl --location --request POST '[xxx]' \  
--header 'Content-Disposition: attachment; filename="AAAAMMDD-IDENTIFIANT_DU_PARTENAIRE.csv"' \  
--header 'Content-Type: application/octet-stream' \  
--header 'Accept: application/json' \  
--header 'Authorization: fmetoken token=TOKEN' \  
--data-binary '@CHEMIN_VERS_LE_FICHIER'
```